

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom :** Bartoli

**Prénom :** Thierry

**Institution ou entreprise :**

**Axe(s) :**

- Quelle voie pour une économie soutenable ?

**Intitulé de votre contribution :** Un vaccin pour la dette

**Résumé de votre contribution :**

En zone euro les dynamiques économiques entre pays sont trop divergentes pour permettre aisément une mutualisation, a fortiori sans perte partielle de souveraineté pour les états. En France notre rang diplomatique s'érode. Notre trajectoire financière est sous tension croissante. La gouvernamentalité du pays se dégrade. La reproduction endémique des élites et le populisme s'alimentent mutuellement. Les inégalités primaires sont très importantes. Le consentement à l'impôt lui aussi se dégrade. Un hiatus se creuse entre notre capacité à générer des recettes et notre appétence à la dépense publique. En outre la structure de celle-ci est trop rigide, trop orientée de manière palliative. Le taux d'activité général du pays est trop faible, notamment chez les jeunes sans formation, certains seniors, et dans la fonction publique avec par exemple un taux d'absentéisme recensé dans les collectivités territoriales, important. Notre démocratie présente des fragilités, pour ce qui est du "démos" mais aussi au niveau du "cratos" et de la puissance publique. Au niveau de la dette publique, nos conditions de financement ne correspondent pas à notre réelle solvabilité. Toutes actions de la part de la BCE, monétisation, dette perpétuelle, rachats sur le marché secondaire sans limites, comportent potentiellement des effets pervers et un risque de dislocation politique de la zone euro. Richesse privée via les patrimoines et impasse publique avec difficulté d'orienter l'épargne autrement que sur l'immobilier et les obligations d'état, caractérisent notre situation. Dans une économie ouverte la seule façon me semble-t-il, comptablement, de rendre soutenable les fondements publics de la maison France, se situe dans la taxation des patrimoines foncier et immobilier, sur les flux et les stocks (sans oublier les plus values d'urbanisation particulièrement indues). Occasion de solvabiliser le pays, remettre de l'équité, rééquilibrer le poids des prélèvements en faveur du travail et au détriment de la rente. Plus généralement, l'angle mort du projet présidentiel dès le départ me paraît être l'absence d'un plan pour faire baisser le poids des dépenses contraintes, logement et transport, préalable à l'acceptation des autres réformes. Avec un impact écologique à la clé, qui manque au bilan, et par un choc d'offre, par la dissociation du foncier

et du bâti, par l'encadrement des loyers, par une action plus profonde sur les logements vacants, sur les résidences secondaires, par la révision des modalités de préemption par la collectivité, en rendant le marché plus liquide, etc..., avec un impact social et une facilitation des mobilités, juste pendant d'une injonction à la flexibilité dans la sphère économique. Le problème est évidemment politique avec un socle électoral de l'exécutif aujourd'hui plus conservateur qu'en 2017, la nécessité d'un consensus politique large pour ne pas s'interdire une réforme constitutionnelle, et un tropisme propriétaire dans l'opinion, y compris chez ceux sans perspective d'accession à la propriété. Alors panache risquophile, jusqu'au référendum ? Le gouvernement a d'ores et déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de hausse d'impôt. A mon avis c'est une erreur. Nous sommes en guerre sans effort de guerre, autre que par la dette. Sur les patrimoines ne serait-il pas possible de circonscrire l'électorat pâtissant (patrimoines nets, hauts patrimoines...) et de faire valoir la large part de la population bénéficiaire ? Nous serons en campagne présidentielle dès l'automne et l'exécutif pour garder la main devra trouver un chemin de rupture. Un plan santé et une relocalisation partielle du secteur n'y suffiront pas et appelleront du reste un lourd financement. Il faudrait je crois au contraire oser cette rupture dès le dernier trimestre 2020, puis se consacrer en 2021 au régalien sur le plan intérieur (ordre public, territoires affranchis de la république, laïcité..) domaine où il n'y a jamais eu de cap clair et sur lequel se jouera également l'élection.